

ANNECY, LE JEUDI 7 OCTOBRE 2021

ROUTES

Autoroute Machilly-Thonon : Martial Saddier se déporte du dossier

Le Département s'investit pour fluidifier le réseau routier sur l'axe Machilly-Thonon-les-Bains. La création d'une voie nouvelle autorisera une optimisation de la desserte du territoire du Chablais. Cette autoroute à 2x2 voies, limitée à 110km/h, sera dotée de trois diffuseurs à hauteur de Machilly, Perrignier et Anthy-sur-Léman, lieux de forte fréquentation liée au trafic pendulaire et transfrontalier. Elle permettra d'assurer une meilleure protection des villages actuellement traversés par plus de 15 000 véhicules par jour, améliorera la sécurité et limitera les impacts sur l'environnement.

Si la procédure est conduite par l'État, le Département intervient en qualité de financeur exclusif de la subvention d'équilibre.

Après avoir fait l'objet le 24 décembre 2019 d'un décret d'utilité publique signé par le Premier Ministre, l'avis d'appel public à candidature pour la mise en concession a été publié le 23 février dernier.

Au cas où la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc) serait candidate, la présence du Président du Conseil départemental au sein du conseil d'administration d'ATMB l'expose à une situation de conflit d'intérêts.

Par conséquent, **un arrêté de déport a été adopté**, par lequel le Président précise les procédures dans lesquelles il s'abstient de faire usage de ses attributions et **désigne Nicolas Rubin**, 1^{er} Vice-président du Conseil départemental délégué à l'administration générale, sport, aménagement du territoire, devoir de mémoire, pour le suppléer sur ce dossier. Par cette décision, le Président du Conseil Départemental a souhaité confier cette mission à un élu chablaisien en respect des territoires et après avis unanime de l'exécutif.

Un accord de confidentialité sera signé par Nicolas Rubin et les agents du département en charge du dossier.

Avec le contournement de Thonon-les-Bains, et la section « Carrefour des Chasseurs/Machilly », ce projet constitue l'un des 3 maillons d'un axe routier permettant de relier l'A40 à Thonon-les-Bains. À la clé : le pari du désenclavement du Chablais imaginé il y a plus de 30 ans.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Laura Métivier

06 49 13 76 09 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse